



Date : 15 mai 2026

IUC

Demande :

Raisons du refus de votre demande

Afin de vous aider à comprendre les raisons du refus de votre demande, vous trouverez les **Notes de Décision de l'Officier (NDO)** spécifiques à votre demande telles qu'elles apparaissent dans le système d'IRCC.

Ces notes ont été rédigées par l'officier qui a évalué et rendu la décision finale concernant votre demande.

I have reviewed the application. The applicant does not have significant family ties outside Canada. The purpose of the applicant's visit to Canada is not consistent with a temporary stay given the details provided in the application. The applicant has an open permanent residence application. Dual intent assessed. Weighing the factors in this application, I am not satisfied on balance that the applicant will leave Canada after entering with a temporary resident visa if their application for permanent residence is refused. For the reasons above, I have refused this application.

Demander les NDO dans la langue officielle de votre choix:

Dans certains cas, les Notes de Décision de l'Officier ne sont pas disponibles dans la langue officielle de votre choix (français ou anglais). Afin de recevoir ces notes dans la langue officielle de votre choix, veuillez s'il vous plaît envoyer votre demande à translate.ODN-traduire.NDO@cic.gc.ca en incluant les informations suivantes dans votre courriel :

Ligne objet: "Demande de traduction NDO"

- Numéro de demande:
- Identificateur unique de client (IUC):
- Prénom:
- Nom de famille:
- Date de naissance:
- Votre langue officielle de préférence (fr. ou angl.):

Cordialement,

Immigration, Refugees and Citizenship Canada | Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Government of Canada | Gouvernement du Canada
www.ircc.canada.ca